



Conseil d'administration

350^e session, Genève, 4-14 mars 2024

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 5 février 2024

Original: anglais

Point sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Objet du document

Résumé: Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur la phase 2 des travaux de rénovation et sur l'état d'avancement des travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.

Unité auteur: Bureau du Sous-directeur général, Services de gestion interne; Bureau du Trésorier et contrôleur des finances (TR/CF).

Documents connexes: GB.349/PFA/INF/2; GB.347/PFA/INF/2; GB.344/PFA/4/1; GB.343/PFA/1; GB.341/PFA/3(Rev.1); GB.341/PFA/3(Add.1); GB.340/PV; GB.340/PFA/3; GB.337/PV; GB.337/PFA/2; GB.337/PFA/2(Add.1); GB.335/PFA/3; GB.335/PFA/3(Add.); GB.334/PV; GB.334/PFA/2; GB.332/PFA/3; GB.326/PFA/3.

► Introduction

1. À sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé le contenu définitif de la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège ¹.
2. À sa 343^e session (novembre 2021), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège figurant dans le document GB.343/PFA/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ².
3. À sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour le projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège figurant dans le document GB.344/PFA/4/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ³.
4. À sa 346^e session (octobre-novembre 2022), le Conseil d'administration a été informé par le Bureau que le pays hôte avait confirmé sa contribution financière, à hauteur de 4 millions de francs suisses, au projet de mise en place d'un périmètre de sécurité ⁴.
5. Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur l'état d'avancement de la phase 2 des travaux de rénovation et sur les travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.

► Phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège

6. La deuxième étape des travaux (étape 1B) se poursuit avec la rénovation des salles III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI et XII ainsi que des bureaux et espaces adjacents. Des salles supplémentaires ayant été aménagées dans le bâtiment temporaire et deux salles de conférence ayant été installées provisoirement dans la bibliothèque, le nombre de salles disponibles pendant la rénovation est identique à ce qu'il était avant le lancement des travaux.
7. Le maître d'œuvre du projet de rénovation a déshabillé les salles en cours de rénovation et procède actuellement à l'ignifugation de la structure et à l'enlèvement des matériaux polluants (amiante, peinture au plomb et PCB) incrustés dans la peinture et l'isolation.
8. À la suite d'un bilan des enseignements tirés depuis le lancement des travaux, le maître d'œuvre a restructuré son équipe de chantier et procédé à un examen approfondi de tous les aspects du projet afin d'en optimiser la mise en œuvre, d'améliorer le confort de l'utilisateur (membres du personnel, visiteurs ou mandants) pendant la durée des travaux et de faciliter les opérations de maintenance après la rénovation.

¹ GB.341/PV, paragr. 881.

² GB.343/PV, paragr. 572.

³ GB.344/PV, paragr. 776.

⁴ GB.346/PFA/2/1, paragr. 9.

9. Le Bureau continue de travailler en étroite collaboration avec le maître d'œuvre, qui fait tout son possible pour que les travaux puissent être achevés comme prévu à la fin de 2025, l'objectif prioritaire restant de limiter les coûts. Le Bureau estime qu'il sera possible de respecter le budget convenu de 130,4 millions de francs suisses en assurant un suivi constant, fondé sur des évaluations et des analyses de valeur.

► **Projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège**

10. Les travaux avancent de manière satisfaisante. Les principaux travaux de bétonnage étant achevés, les activités sont actuellement axées sur l'installation de l'impressionnante structure de toit en acier qui formera également un auvent au-dessus du pavillon d'accueil et du poste de garde.
11. L'installation de la clôture d'enceinte se poursuit également de manière satisfaisante. Les dépenses engagées à ce titre se sont élevées en 2023 à environ 3 millions de francs suisses, conformément à l'accord relatif à la contribution financière de 4 millions de francs suisses versée par le pays hôte.
12. Le projet devrait comme prévu être achevé à la fin de 2024 et respecter le budget de 22,9 millions de francs suisses, plus ou moins 10 pour cent, approuvé par le Conseil d'administration à sa 344^e session (mars 2022). L'équipe de projet continue de chercher activement des solutions fondées sur l'analyse de valeur, en collaboration avec des ingénieurs et des sous-traitants.
13. Avec le soutien de la Mission suisse et conformément aux orientations du Conseil d'administration, le Bureau espère pouvoir présenter prochainement aux autorités locales une nouvelle proposition au sujet de la couverture des voies d'accès, l'objectif étant de pouvoir déposer une demande de permis de construire dans le courant de l'année.

► **Conclusion**

14. Le Bureau établira un rapport actualisé sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège ainsi que sur le projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège, qu'il soumettra au Conseil d'administration à sa 352^e session (novembre 2024).